

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Droits de l'enfant : le Gabon réitère ses engagements

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

Le 16 juin, l'enfant africain a été célébré à travers le continent et au-delà. Pour marquer cet événement au Gabon, le ministère en charge de la Justice a organisé, en partenariat avec l'Unicef, à l'école privée protestante de Nkoltang, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de la commune de Ntoum, une série d'activités. Y prenaient part le secrétaire général de la chancellerie, François Mangari, représentant la ministre de la Justice Erlyne Antonella Ndembet-Damas, et Noël-Marie Zagre, représentant résident de l'Unicef pour le Gabon.

Cette énième édition célébrée sous le thème "30 ans après l'adoption de la Charte : Accélérons la mise en œuvre de l'agenda 2040 pour une Afrique digne des enfants", était l'occasion pour les autorités

gabonaises et acteurs de la protection des droits de l'enfant de réitérer leur engagement en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant. En effet, le Gabon a pour ambition de réaliser les objectifs de l'agenda 2040 de l'Union africaine (UA). Aussi veille-t-il à l'amélioration de la condition de vie de cette population fragile. Dans cette perspective notre pays, selon François Mangari, a mis en place des mécanismes de prise en charge des vulnérabilités multiformes qui accablent les enfants. Nous avons retenu avec l'appui des partenaires, notamment l'Unicef, une opération de mobilisation sociale avec les mairies du Grand Libreville dans le but de préserver les enfants. Ainsi, un numéro vert (1412) sera mis en place pour permettre de saisir les services de prise en charge des victimes de violence", a fait savoir le secrétaire général de la

Chancellerie.

Le représentant de l'Unicef pour le Gabon s'est, pour sa part, réjoui du cadre juridique du Gabon en faveur des enfants et des progrès accomplis en matière de protection de cette catégorie de la population. "L'accès à un système de justice adapté est conditionné par l'existence d'un cadre juridique en faveur des enfants et de leurs mères. Le Gabon a franchi cette étape avec l'adoption du Code de l'enfant en 2019", s'est réjoui Noël Marie Zagre.




Photo : Prissilia Moussavou Mouity

Les enfants ont été célébrés hier à Nkoltang.

### Le clin d'œil de *lybek*





**17 juin 2020 - 17 juin 2021**

1 an déjà que **Guy-Christian OKONGO** a rejoint l'Éternel pour une nouvelle vie.

Son absence laisse un grand vide mais au bout, il y a l'ESPÉRANCE.

Une messe sera dite pour le repos de son âme ce samedi **19 juin 2021 à 11h** en la paroisse **St Pierre de Libreville.**